



BUREAU FEDERAL N° 11 – 4 DECEMBRE 2002

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	DANIEL ARCUSET - PAUL BENARD - LIONEL CACAULT - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - JEAN-PIERRE FOURNERY - ANDRE GIRAUD - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGMANS
Excusée	SOLANGE CARFANTAN
Assistent	JEAN GRACIA - ROBERT POIRIER

Réunion ouverte à 18h15

1.- ADOPTION DES P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 9 ET 10 DES 6 ET 22 NOVEMBRE 2002

→ **Les procès-verbaux n° 9 et 10 des réunions du Bureau Fédéral des 6 et 22 novembre 2002 sont approuvés à l'unanimité.**

DANIEL ARCUSET ayant dû quitter la réunion du 6 novembre avant qu'intervienne le vote concernant le financement des missions interrégionales, point adopté par 10 voix pour et 1 abstention, indique qu'il aurait voté contre. Il confirme estimer que les frais des CTS chargés des missions interrégionales « gestion des compétitions » devraient être assumés par la FFA plutôt que par les Ligues de l'Interrégion.

Pour étoffer son propos sur les échanges à ce sujet relatés dans le dernier PV, il fait valoir :

- 1°) les frais d'organisation des compétitions interrégionales ont toujours été supportés par les Ligues et peuvent donc continuer à l'être ; ce n'était pas le cas des frais des CTI à ce titre ;
- 2°) si ces missions peuvent être assurées par les CTS des Ligues et leur CSO, il était donc inutile de charger de missions un CTS en particulier ;
- 3°) si les Interrégions doivent s'organiser comme elles le souhaitent pour répondre aux besoins logistiques, comme pour le suivi des athlètes et les formations, pourquoi une clause spécifique pour les missions compétitions ?
- 4°) incompatibilité de la notion de licence-services avec le coût des compétitions interrégionales et des frais CTS à supporter par les athlètes participants ;
- 5°) si toutes les décisions FFA via le Comité Directeur (à majorité Présidents de Ligues) devaient être supportées financièrement par les Ligues, il faudrait aussi revoir l'affectation des recettes fédérales.

Il conclut que l'approche de la problématique de ce sujet n'a pas été institutionnellement objective.

Le Président souhaite qu'il y ait cohérence entre l'action de la FFA et celle des Ligues. Toutes les Interrégions ne fonctionnent pas à l'identique mais il est en tous cas souhaitable que leur fonctionnement n'entraîne pas de dépenses importantes.

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

● Réunion du Comité Directeur du 30 novembre

Organisés à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), futur lieu d'accueil des délégations pour les Championnats du Monde, la réunion et le repas de midi se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes.

Le Préfet JEAN DUSSOURD a fait le point des travaux du GIP Paris 2003 Saint-Denis, auquel la FFA doit fournir très prochainement une liste précise de ses divers besoins (hébergement de l'Equipe de France, loge et places de stade, invitations,...).

● Animations à l'occasion des Championnats du Monde

Le Président ayant appris que le GAF (Groupement des Athlètes Français) proposait ici et là d'organiser des événements d'animation, a souhaité rencontrer le Président EMMANUEL BANGUE auquel a été transmis le souhait d'une concertation à propos des actions de promotion et de communication concernant les Championnats du Monde. Ce dernier va s'entretenir de la question avec le Bureau du GAF et une nouvelle rencontre est prévue en janvier.

● Visite du Président dans la Loire

A l'invitation du Président du Comité Départemental de la Loire, le Président s'est rendu à Saint-Etienne le vendredi 29 novembre pour participer au lancement d'un projet autour des Championnats du Monde, suivi de l'Assemblée Générale du Comité. Etaient également présents : le Vice-Président du Conseil Général et Député FRANÇOIS ROCHEBLOINE, actif soutien de la FFA dans le partenariat avec cette collectivité, le PREFET JEAN DUSSOURD et GERARD GOUNON, Président de la nouvelle Ligue Rhône-Alpes d'Athlétisme.

3.- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ROBERT POIRIER

◆ Actions d'accompagnement des Championnats du Monde

- « Opération 6 000 Minimés » : actuellement 53 Départements sont engagés pour apporter leur soutien et 6 ou 7 supplémentaires doivent donner une réponse, dont certains outre-mer ;
- « Défi Lycée » : 6 Régions sont engagées.

La DTN suit de très près ces opérations de promotion.

◆ Hébergement de l'Equipe de France à la CIUP

ROBERT POIRIER a indiqué lors de la dernière réunion de coordination FFA / GIP qu'il craindrait les mesures de sécurité particulières qu'imposerait un hébergement commun aux Equipes de France et des USA, comme cela a été envisagé. La question reste à l'étude. Il souhaite que la solution réservée à l'Equipe de France ne soit pas une solution par défaut.

◆ Règlement des Meetings Nationaux

Ce règlement a été présenté à l'examen du Groupe des Textes Réglementaires dans une forme allégée par rapport à l'an dernier, notamment de la partie Guide de l'Organisateur qui fera l'objet d'un tiré à part. Il a été tenu compte des observations formulées.

Un autre règlement est en préparation, celui du Circuit National, qui viendra compléter le dispositif.

Actuellement, FAC est à la recherche de partenaires éventuels.

Les Organismes de Meetings seront réunis à la FFA le samedi 11 janvier.

Le Président indique que la chaîne de télévision Sport + souhaiterait accompagner l'Equipe de France à Medulin, France Télévision a été consultée.

JEAN GRACIA signale qu'il manque quelques rectifications demandées par le Groupe des Textes Réglementaires, et dont il donne le détail. Il indique également que le texte concernant le Circuit National devra être approuvé par le prochain Bureau fédéral.

CHRISTIAN ROGGEMANS demande si les récompenses aux Athlètes seront toujours financées à part égales par la FFA et les Organismes.

ROBERT POIRIER précise que ce sera effectivement cela, comme l'an dernier.

JEAN-PIERRE FOURNERY demande quel a été le bilan des Meetings de 2002.

ROBERT POIRIER rappelle que ce point a été déjà évoqué ; les Meetings et le Circuit National ont donné entière satisfaction, les engagements financiers ont été tenus et les récompenses sont bien revenues aux athlètes qui étaient visés par l'initiative.

→ **Le Bureau fédéral, sous réserve des quelques modifications demandées, adopte à l'unanimité le Règlement des Meetings Nationaux.**

ANDRE GIRAUD évoque les animations Kid Stadium et la tournée des plages pour lesquelles FAC doit apporter mi-janvier les réponses définitives de Partenaires possibles.

4.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ANNIE LAURENT

❖ **Assemblée Générale et Congrès Fédéral**, des 4 au 8 mars 2003, à Arles (PRO)

ANNIE LAURENT rappelle l'aide prévue du Conseil Général des Bouches-du-Rhône sous forme d'une subvention spéciale à la FFA et l'organisation au Village de vacances Maeva d'Arles.

A l'occasion de la récente venue d'ANDRE MARTRE pour la réunion du Comité Directeur, un point de l'organisation a été fait.

Depuis et sans attendre, ce dernier a adressé un e-mail à toutes les Ligues pour leur demander la prévision de leur déplacement mais il appartient à la FFA de le faire, après la visite sur place programmée le mardi 10 décembre. Les conditions d'organisation seront alors définitivement arrêtées et communiquées aux Ligues.

❖ **1ères Assises Nationales des Comités Départementaux** (25 janvier 2003)

MICHEL VIDAILLAC, Président du Comité Départemental de la Haute-Garonne (PYR) vient de faire savoir qu'il renonçait à l'organisation car les subventions nécessaires à l'équilibre du budget de ces Assises ne seraient assurées qu'après leur déroulement.

Toutes dispositions sont donc à prendre d'urgence pour une organisation en région parisienne

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité que ces Assises seront organisées en région parisienne.**

❖ **Situation d'une athlète étrangère admise au Pôle France de Clermont-Ferrand (AUV)**

ANNIE LAURENT évoque la situation d'une jeune athlète étrangère qui vient d'être admise au Pôle France de Clermont-Ferrand et dont le Club quitté, à Toulouse refuse la mutation en raison d'un contentieux financier et concernant du matériel. Une dette existerait également auprès de la Ligue.

ROBERT POIRIER s'étonne de ne pas avoir été tenu au courant, d'autant qu'un entraîneur disposerait de fonds pour couvrir les frais de cette athlète.

Le Président demande à MICHEL MARLE d'étudier rapidement comment régler cette situation, y compris si c'est nécessaire en joignant sa Fédération d'origine.

5.- INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA

■ Calendrier 2002-03

JEAN GRACIA rappelle qu'il avait été demandé à PAUL BENARD et à ROBERT POIRIER de proposer le calendrier des mois de septembre et octobre 2003, en attendant la décision de la prochaine Assemblée Générale sur un éventuel changement de début de saison. Ce Calendrier est soumis au Bureau Fédéral.

ROBERT POIRIER rappelle le souhait général de réserver le mois de septembre à l'accueil des nouveaux licenciés et à la remise en route des Clubs après les vacances.

DANIEL ARCUSET souhaitait que rien ne soit inscrit en septembre pouvant avoir un prolongement au plan national ce qui n'exclut pas que les Ligues aient la liberté d'organiser. Il s'agit d'ailleurs d'un calendrier transitoire. Si les dates de la saison changent, il faudra revoir le calendrier dans le futur et le registre des compétitions fédérales à alléger.

Quelques légères modifications sont apportées au calendrier présenté.

ROBERT POIRIER tient à préciser que la multiplication des épreuves dans le futur calendrier ne suggère pas que tout le monde doive tout faire. Il appartiendra à chacun de choisir parmi les épreuves proposées.

JEAN GRACIA indique que le document soumis ce jour au Bureau n'est pas un calendrier provisoire mais bien définitif, quelle que soit la date de début de la prochaine saison 2003-04.

PAUL BENARD précise que pour les Finales des Interclubs Jeunes, deux sites seront proposés, un par niveau. Le Club organisateur voit son équipe qualifiée.

ANDRE GIRAUD propose que la prochaine CNCHS soit consultée sur le déroulement envisagé le même dimanche 15 juin, des Championnats de France des 10 km à Langueux (BRE) et de Course en montagne au Saillant (LIM).

DANIEL ARCUSET rapporte l'avis de RENE JOURDAN, CTS des Landes, qui estime que certains athlètes sont intéressés par les deux.

JEAN-PIERRE FOURNERY souhaite qu'une bonne communication accompagne les choix faits ce jour pour la période transitoire, la fin normale de la saison 2002-03 pouvant devenir le début de la saison 2003-04, selon ce que décidera l'Assemblée Générale.

Il attire l'attention sur la période du moins de juin où s'accumule les compétitions de la FFA et celles des scolaires et universitaires.

ROBERT POIRIER relève qu'il règne au niveau national un excellent esprit de collaboration sur ce point avec les scolaires et les universitaires. Il souhaite que cela soit également le cas au niveau des régions.

➔ **Le Bureau fédéral adopte à l'unanimité le Calendrier 2002-03 proposé (Voir annexe)**

■ **Délégations fédérales pour les compétitions et Congrès internationaux (Voir annexe)**

JEAN GRACIA indique que les Congrès AEA d'Athènes et IAAF de Paris figurent dans le document présenté. Trois options ont été retenues pour l'accompagnement des Equipes de France, selon l'importance du nombre d'athlètes concernés :

- jusqu'à 10 athlètes : le Chef de délégation seul ;
- de 11 à 24 athlètes : le Chef de délégation et un autre dirigeant (Technique ou Finances) ;
- 25 athlètes et plus : le Chef de Délégation et deux autres dirigeants (Technique et Finances).

ROBERT POIRIER demande si d'éventuels dirigeants de Commissions Nationales peuvent venir s'ajouter.

Le Président indique que ce ne peut pas être le cas et la règle définie doit être appliquée.

■ **Compétitions comptant pour la Carte d'International**

Liste des compétitions internationales 2003 proposées :

25-26 janv. Match Se Epreuves Combinées Salle GBR-CZE-ESP-FRA à Cardiff (GBR)	5-6 juil. Coupe Europe d'Epreuves combinées Bressanone (ITA)
15 fév. Coupe d'Europe en Salle Leipzig (GER)	6 juil. Championnats Europe Course montagne Monte Bondone-Trento (ITA)
1-2 mars Challenge Européen Hivernal Lancers en Italie	9 août Match France A' – Italie en France

14-16 mars Championnats du Monde en Salle Birmingham (GBR)	23-31 août Championnats du Monde Paris Saint-Denis (I-F)
29-30 mars Championnats Monde Cross-country Lausanne (SUI)	18-21 sept. Trophée Mondial Course montagne Anchorage (USA)
12 avril Challenge Européen du 10 000 m Athènes (GRE)	4 oct. Championnats du Monde Semi-Marathon Vilamoura (POR)
19 avril Championnats d'Europe IAU 100 km Chernogolovka(RUS)	11-12 oct. Challenge Européen et Mondial 24 H Uden (NED)
17-18 mai Coupe d'Europe de Marche Cheboksary (RUS)	16 nov. Coupe du Monde IAU des 100 km Tainan County (Taïwan)
21-22 juin Coupe d'Europe SPAR Florence (ITA)	14 nov. Championnat Europe Cross-country Edimburg (GBR)

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la liste des événements internationaux 2003 qui compteront pour l'attribution de la Carte d'International.**

■ Classement Fédéral des Terrains

JEAN GRACIA souligne la qualité du travail qui a été réalisé par le Groupe Terrains, en collaboration avec FRANÇOIS VIGNEAU du Ministère des Sports, et la part très importante assurée par DIDIER FEUILLOLEY.

Sans entrer dans les détails, il s'agira désormais des classements suivants :

Classements

- Espace de compétitions de spécialités athlétiques
- Régional
- Interrégional

- National
- International
- Mondial

Types de compétitions

tous niveaux
jusqu'aux Championnats Interrégionaux
Meetings Nationaux et AEA, autres Championnats de France, Interclubs nationaux
Meetings IAAF, Championnats de France Elite
Coupe du Monde, d'Europe et autres Championnats du Monde
JO, Championnats du Monde et d'Europe

ROBERT POIRIER cite l'exemple d'un projet de piste à la Réunion, comportant deux couloirs à la corde en gazon synthétique plus deux couloirs en matériau synthétique.

Le Président souligne combien les espaces de convivialité sont importants à proximité immédiate des installations d'athlétisme afin de faciliter la cohésion des Clubs utilisateurs. Ces espaces doivent être mentionnés à tous niveaux.

LIONEL CACAULT souhaite l'ajout du mot « tribune » pour les installations de niveau Régional.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité les nouvelles normes de Classement des Terrains.**

■ Etude de la Convention FFA / Ligue de Nouvelle-Calédonie

JEAN GRACIA rappelle que le statut spécial de la Nouvelle-Calédonie commande la signature d'une Convention entre la FFA et la Ligue. Cette dernière a soumis un texte en avril 2002.

Cette semaine, une délégation officielle des autorités néo-calédoniennes a été reçue par GUY MANFREDI, JEAN GRACIA et ROBERT POIRIER.

Le texte de la Convention proposé a été étudié et dès l'adoption des nouveaux Statuts et du Règlement Intérieur par l'Assemblée Générale de mars, elle sera complétée pour signature définitive. Pour la lutte contre le dopage, les lois françaises ne s'appliquent pas en Nouvelle-Calédonie mais la FFA se doit pourtant de faire respecter les règles de l'IAAF par ses licenciés. Les autorités de Nouvelle-Calédonie proposeront un texte.

ROBERT POIRIER constate qu'il y a conflit de juridiction entre le droit français et l'IAAF.

La Nouvelle-Calédonie a une forte volonté de lutter contre le dopage.

JEAN GRACIA précise alors que la Convention entre l'IAAF et le Ministère des Sports est toujours en discussion.

ROBERT POIRIER précise qu'une étude est en cours pour pourvoir au remplacement du CTS DIDIER POPEE, appelé à partir en retraite en novembre 2003. Le DTN est disposé à proposer un successeur si des garanties sont données sur place pour qu'il puisse conduire sereinement les missions qui lui seront confiées.

La presse du jour a évoqué le cas de BERTRAND VILI, l'espoir local des lancers qui vient de répondre aux sollicitations étrangères du Rugby à XIII. Le DTN s'est assuré qu'un inventaire va être dressé concernant les athlètes figurant actuellement sur le Pôle de Nouvelle-Calédonie, afin d'examiner s'il est possible d'accueillir certains athlètes en Métropole, immédiatement.

■ Election des Délégués du Personnel

JEAN GRACIA indique que les élections viennent de se dérouler et qu'ont été élus :

- Catégorie « non-Cadres » : CATHERINE LEVIS Titulaire
DAM DAÏ Suppléant
- Catégorie « Cadres » : ISABELLE MARECHAL Titulaire
DIDIER DUCHESNE Suppléant

JEAN GRACIA et MICHEL MARLE se félicitent du bon travail effectué avec leurs prédécesseurs.

6.- TOUR DE TABLE

◆ Plan de Développement

JEAN-JACQUES COURT évoque le Plan de Développement qui vient d'être adopté par le Comité Directeur et attire l'attention sur sa mise en œuvre qui ne sera réussie qu'à condition :

- d'une **forte communication** aux échelons des Ligues, des Comités Départementaux et des Clubs ;
- du bon **choix des épreuves** qui sera effectué ;
- des **conditions d'évaluation** qui seront mises en place.

A défaut, et malgré sa pertinence, il y aura risque d'échec.

Il suggère que le Groupe Développement puisse se pencher sur le sujet.

Le Président rappelle qu'après le récent séminaire du Bureau Fédéral et l'adoption par le Comité Directeur du plan de Développement de la FFA, une Conférence de Presse se tiendra en janvier sur le sujet. Un document de communication sera établi et des réunions explicatives devront être provoquées ici et là, avec intervention des CTS afin d'obtenir la plus large adhésion possible, notamment pour lutter contre la baisse des licenciés Jeunes.

Il faut aussi communiquer à l'occasion des Assemblées Générales où nous sommes au contact de la base, en vue d'afficher notre politique.

ROBERT POIRIER évoque la production nécessaire d'un document destiné à la Presse et d'un autre, avec mise en forme particulière, destiné aux Ligues, Comités Départementaux et Clubs.

JEAN-JACQUES COURT demande que chaque thème de la Politique de Développement soit l'objet d'une fiche et que les moyens d'évaluation soient mûrement réfléchis, avec questionnaire permettant de déceler les raisons de réussite et les causes d'échec.

◆ Conditions de sécurité au travail

JEAN-JACQUES COURT attire l'attention sur les dispositions légales qui rendent obligatoires des conditions de sécurité dans tous les locaux ou travaille du personnel.

Le Président demande à MICHEL MARLE d'adresser pour information une Circulaire générale précisant le mode d'emploi.

◆ **Points de classement pour les Poussins**

PAUL BENARD évoque la mise au point en cours du module Performance qui permettra de valoriser l'ensemble des résultats des licenciés pratiquants.

Pour la catégorie des Poussins, de nombreuses initiatives ont été prises par les Ligues qui ont établi des tables permettant le classement avec des critères variables ici et là. Avec l'utilisation de Logica qui se généralise, il y a une remontée de ces initiatives locales et le temps est venu de normaliser nationalement le classement des athlètes Poussins.

Il est proposé l'attribution de :

- **1 point** si l'athlète a participé à une compétition quelle qu'elle soit ;
- **2 points** si l'athlète a participé à plus d'une compétition.

➔ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité cette proposition.**

◆ **Diplôme de Dirigeant**

MICHEL MARLE signale quelques réactions de personnes auxquelles le Diplôme de Dirigeant n'a pas été remis sur validation des acquis, appréciés insuffisants. Les premiers examens avec contrôle de connaissances par QCM vont être bientôt organisés.

◆ **Dîner « Sport dans la Ville » à l'Élysée**

Pour représenter la FFA, MICHEL MARLE a été invité par Madame BERNADETTE CHIRAC à un dîner à l'Élysée, dont l'objet était le Sport dans la Ville, en présence notamment de nombreux Industriels.

Une présentation de leur action a été faite par de jeunes animateurs d'une association lyonnaise dont l'objet est le développement d'actions d'insertion sociale et professionnelle par le biais du sport.

Ce dîner a permis à MICHEL MARLE de rencontrer ELISABETH DELORME de la Fondation Gaz de France. Très prochainement, une décision pourrait être prise pour une aide au maintien en poste d'Emplois Jeunes, si la poursuite d'actions déjà conduites avec succès pouvait le justifier.

Séance levée à 21 heures

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le 8 janvier 2003, à 18h00.